



Communiqué de presse – 19/06/2009

## *Observations de la Cour des Comptes*

### **Très positif**

Les Restaurants du Cœur ont reçu le nouveau rapport d'observations de la Cour des Comptes concernant l'impact de leurs recommandations depuis 2003. **Ce rapport est extrêmement favorable et la Cour ne manque pas de souligner l'excellente gestion de l'association.**

Les magistrats écrivent en effet combien les Restos du Cœur ont veillé à :

- « *professionnaliser les fonctions clés de l'Association Nationale* » ;
- « *renforcer les procédures de contrôle interne* » ;
- « *garantir la fiabilité des comptes consolidés* » ;
- « *maintenir les frais de fonctionnement à un niveau remarquablement maîtrisé : ceux-ci, déjà modérés, ont baissé (6,33% du total des dépenses en 2006/2007 contre 7,3% en 2000/2001) tant au niveau de l'Association Nationale qu'au niveau des Associations Départementales* ».
- « *réduire la part des frais de collecte par rapport aux ressources issues de la générosité publique. Elle représente moins de 3% de l'ensemble des dépenses* ».

La Cour note également « *un montant de réserve permettant d'assurer un fonctionnement pendant huit mois* ». **Ces chiffres ne prenaient pas en compte les premiers effets de la crise intervenue en 2008/2009** qui se sont traduits par une augmentation de 13,5% de personnes accueillies. **L'association redoute une aggravation de cette situation en 2010 et devra y faire face en procédant à des achats alimentaires supplémentaires.**

Satisfaits de voir ainsi positivement évalués les fruits du travail effectué par tous, les Restos du Cœur ne cesseront pas pour autant de veiller à améliorer encore leurs activités tout en maintenant leurs frais de fonctionnement au plus bas.

#### **Contacts Presse**

Service Communication - Tél : 01 53 32 23 14 - Fax : 01 53 32 23 15  
communication@restosducoeur.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir les actualités des Restos du Cœur, merci de bien vouloir nous contacter par mail.